



Pour diffusion immédiate
Le mardi 25 octobre 2005

Institute for
Research on
Public Policy
Institut de
recherche
en politiques
publiques

COMMUNIQUÉ

Un nouveau rapport de l'IRPP révèle un écart inquiétant dans la qualité des milieux de garde fréquentés par les enfants de familles favorisées et défavorisées.

Montréal – L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) lance aujourd'hui « La qualité, ça compte ! », un rapport qui présente les résultats d'une enquête menée entre 2000 et 2003 sur la qualité des services offerts dans plus de 1 500 milieux de garde et qui examine le lien entre le statut socioéconomique des familles et la qualité des milieux de garde fréquentés par les enfants.

Rédigé par Christa Japel (UQAM), Richard E. Tremblay (Université de Montréal) et Sylvana Côté (Université de Montréal), ce rapport montre que :

- La majorité des milieux de garde (61 p. 100) évalués répondait aux critères de qualité minimale, c'est-à-dire que la santé et la sécurité des enfants y étaient assurées, mais que la composante éducative y était minimale. Dans presque un milieu sur huit (12 p. 100) la qualité était inadéquate.
- Un quart des milieux (27 p. 100) offrait un niveau de qualité bon, très bon ou excellent, c'est-à-dire qu'ils offraient des services appropriés aux stades de développement des enfants et qu'ils constituaient un environnement éducatif et stimulant.
- Les centres de la petite enfance (CPE) étaient généralement de meilleure qualité que les autres types de service. Ainsi, 35 p. 100 des CPE en installation et 29 p. 100 des CPE en milieu familial offraient une qualité jugée bonne.
- À l'inverse, 27 p. 100 des garderies à but lucratif et 26 p. 100 des services en milieu familial non régis étaient de qualité inadéquate.

Les auteurs portent une attention particulière aux enfants provenant des milieux socioéconomiques plus défavorisés et soulignent que :

- Ces enfants sont non seulement moins susceptibles de fréquenter un milieu de garde, mais la qualité d'ensemble des milieux fréquentés par ces enfants est significativement moins élevée que celle observée dans les milieux plus favorisés.
- L'écart entre les enfants de familles favorisées et défavorisées ressort de façon plus marquée lorsqu'on compare la fréquentation d'un milieu jugé inadéquat : un milieu de garde sur cinq fréquentés par ces derniers était de qualité inadéquate contre moins de un sur dix pour les enfants de familles plus favorisées.
- Dans les CPE en installation, les enfants recevaient des services dont la qualité était en moyenne d'un même niveau, quel que soit le statut socioéconomique des familles utilisant leurs services. Ce qui n'est pas le cas dans les CPE en milieu familial, les garderies à but lucratif et les milieux familiaux non régis.

Un des objectifs de la politique des services de garde à contribution réduite adoptée en 1997 est de promouvoir l'égalité des chances de tous les enfants en favorisant leur développement socioaffectif et cognitif.

Selon les auteurs, « ces résultats soulignent l'importance de développer davantage dans les quartiers défavorisés, le réseau des CPE en installation, et nous forcent à nous interroger sur le développement des services offerts en milieu familial dans ces quartiers. (...) Une approche universelle qui ne prévoit pas de mesures particulières pour réduire ces écarts risque en fait de les aggraver », soutiennent-ils.

Cette évaluation a été conduite dans le cadre de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) qui suit annuellement le développement d'une cohorte de 2 223 enfants représentative des enfants québécois nés en 1997-1998.

« La qualité, ça compte ! » est le plus récent cahier *Choix IRPP* publié par l'Institut à paraître dans le programme de recherche intitulé Investir dans nos enfants. L'étude est maintenant disponible en ligne, en format Adobe (.pdf), sur le site Web de l'Institut au www.irpp.org

-30-

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, prière de s'abonner à notre service de distribution en ligne, au www.irpp.org.

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme sans but lucratif national et indépendant basé à Montréal.

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)

Directrice des communications et des relations publiques (IRPP.org)

Bureau : (514) 985-2461, poste. 324 – Cellulaire : (514) 235-8308